

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

25 février 2025 à 17 h 30

à la salle du conseil de l'Arrondissement des Rivières, 330, rue Chabot

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Questions découlant du procès-verbal
3. Approbation du procès-verbal
 - 3.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du 28 janvier 2025
4. Communications écrites au conseil
 - 4.1 Rapport de consultation publique et de demande d'opinion concernant le projet du *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 22108Cb, 22411Cc et 22434Cc*, R.C.A.2V.Q. 385 (Révision de l'hébergement touristique commercial, quartier de Duberger-Les Saules, districts électoraux de Vanier-Duberger et des Saules-Les Méandres)
 - 4.2 Rapport de consultation publique et de demande d'opinion concernant le projet du *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à plusieurs zones dans les quartiers de Duberger-Les Saules et de Saint-Sauveur*, R.C.A.2V.Q. 387 (Omnibus parc industriel de Duberger et parc industriel Jean-Talon, quartier de Duberger-Les Saules, district électoral des Saules-Les Méandres)
 - 4.3 Rapport de consultation publique et de demande d'opinion concernant le projet du *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à plusieurs zones*, R.C.A.2V.Q. 394 (Optimisation des PIIA Arrondissement, quartiers de Duberger-Les Saules et de Neuchâtel Est-Lebourgneuf, districts électoraux de Vanier-Duberger et de Neufchâtel-Lebourgneuf)
 - 4.4 Rapport de consultation publique et de demande d'opinion concernant le projet du *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 21131Hb et 21132Ha*, R.C.A.2V.Q. 389 (1853, boulevard Bastien, quartier de Neufchâtel Est-Lebourgneuf, district électoral de Neufchâtel-Lebourgneuf)
 - 4.5 Liste des dépenses du mois de janvier 2025
 - 4.6 Liste des virements budgétaires
5. Première partie de la période d'intervention des membres du conseil
6. Première période de questions des citoyens
7. Propositions
 - 7.1 Gestion du territoire
 - 7.1.1 Demande de permis assujettie à un règlement relatif au PIIA - 2567 et 2569, rue Careau, lot projeté 6 662 626, quartier de Duberger-Les Saules, district électoral de Vanier-Duberger - GT2025-064
 - 7.1.2 Demande de permis assujettie à un règlement relatif au PIIA - 2573 et 2575, rue Careau, lot projeté 6 662 627, quartier de Duberger-Les Saules, district électoral de Vanier-Duberger - GT2025-065

7.1.3 Approbation du projet de modification intitulé *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à l'autorisation d'un usage conditionnel du groupe R2 Équipement récréatif extérieur de proximité et à la zone 21437Pa, R.C.A.2V.Q. 399 (rue de la Rive-Boisée Sud, quartier de Neufchâtel Est-Lebourgneuf, district électoral des Saules-Les Méandres) - GT2025-068*

7.2 Loisirs, sports et vie communautaire

7.2.1 Conclusion d'une entente entre la Ville de Québec et l'organisme La Société culturelle de Vanier pour la fourniture de services de gestion et de programmation du centre d'art La Chapelle sur le territoire de l'Arrondissement des Rivières pour les années 2025 et 2026 (Dossier 92362) - AP2025-046

7.2.2 Versement de subventions totalisant un montant de 3 600 \$ à deux organismes dans le cadre de la programmation d'animations pendant la « Semaine de relâche 2025, À Québec, on bouge! », du 1er au 9 mars 2025, dans l'arrondissement des Rivières - LS2025-019

7.2.3 Versement de dix (10) subventions totalisant un montant de 85 103 \$ à neuf (9) organismes pour des demandes déposées dans les programmes de soutien financier du Cadre de soutien aux organismes reconnus, pour la date de dépôt du 15 décembre 2024, de même que pour des subventions à verser pour l'an deux (2) ou trois (3) du programme de Soutien aux dépenses de fonctionnement - Arrondissement des Rivières
- LS2025-006

7.3 Circulation et stationnement

7.3.1 Ordonnances numéro O-512 et O-513 concernant des modifications aux règles portant sur le stationnement sur le réseau local relativement à l'avenue du Costebelle et l'avenue Banville - District électoral des Saules-Les Méandres - TM2024-422

7.3.2 Ordonnances numéro O-516 et O-517 concernant des modifications aux règles portant sur le stationnement sur le réseau local relativement à l'avenue Plante et la rue Chabot - District électoral de Vanier-Duberge - TM2025-002

7.3.3 Ordonnance numéro O-518 concernant des modifications aux règles portant sur le stationnement sur le réseau local relativement à la rue Monseigneur-Plessis - District électoral de Vanier-Duberge - TM2025-006

7.3.4 Ordonnance numéro O-519 concernant des modifications aux règles portant sur le stationnement sur le réseau local relativement au boulevard de Monaco - District électoral de Vanier-Duberge - TM2025-008

7.3.5 Ordonnance numéro O-515 concernant des modifications aux règles portant sur le stationnement sur le réseau local relativement à la rue Beaucage - District électoral de Vanier-Duberge - TM2025-003

7.3.6 Ordonnances numéro O-514 et O-520 concernant des modifications aux règles portant sur la circulation et sur le stationnement sur le réseau local relativement à la rue Saint-Charles - District électoral Neufchâtel-Lebourgneuf - TM2025-011

7.4 Autre

7.4.1 Versement d'une subvention de 100 \$ à l'organisme Centre ressource jardin de familles - A2DA2025-001

8. Matières nécessitant une consultation publique

8.1 Période d'intervention des personnes intéressées relative à la demande de dérogation mineure pour la propriété située aux 2573 et 2575, rue Careau, lot projeté 6 662 627, quartier de Duberge-Les Saules, district électoral de Vanier-Duberge

8.1.1 Demande de dérogation mineure pour la propriété sise aux 2573 et 2575, rue Careau, lot projeté 6 662 627, quartier de Duberge-Les Saules, district électoral de Vanier-Duberge - GT2025-059

- 8.2 Période d'intervention des personnes intéressées relative à la demande de dérogation mineure pour la propriété située au 2320, rue de la Carline, lot 1 346 837, quartier de Neufchâtel Est-Lebourgneuf, district électoral de Neufchâtel-Lebourgneuf
 - 8.2.1 Demande de dérogation mineure pour la propriété sise au 2320, rue de la Carline, lot 1 346 837, quartier de Neufchâtel Est-Lebourgneuf, district électoral de Neufchâtel-Lebourgneuf - GT2025-060
- 8.3 Période d'intervention des personnes intéressées relative à la demande de dérogation mineure pour la propriété située aux 2567 et 2569, rue Careau, lot projeté 6 662 626, quartier de Duberger-Les Saules, district électoral de Vanier-Duberger
 - 8.3.1 Demande de dérogation mineure pour la propriété sise aux 2567 et 2569, rue Careau, lot projeté 6 662 626, quartier de Duberger-Les Saules, district électoral de Vanier-Duberger - GT2025-058
- 9. Matières prévues à l'ordre du jour supplémentaire
- 10. Avis de motion et projets de règlement
 - 10.1 Avis de morion relatif au *Règlement modifiant le règlement intérieur du conseil d'arrondissement des Rivières sur la délégation de pouvoirs relativement au nom du ministère des Affaires municipales* R.C.A.2V.Q. 398 et dépôt du projet de règlement - AP2025-023
 - 10.2 Avis de motion relatif au *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur la circulation et le stationnement relativement à la catégorie de permis de stationnement pour les étudiants*, R.C.A.2V.Q. 380 et dépôt du projet de règlement - TM2025-042
 - 10.4 Adoption du projet du *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 21131Hb et 21132Ha*, R.C.A.2V.Q. 389 (1853, boulevard Bastien, quartier de Neufchâtel Est-Lebourgneuf, district électoral de Neufchâtel-Lebourgneuf) - GT2025-063
 - 10.5 Avis de motion relatif au *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 21131Hb et 21132Ha*, R.C.A.2V.Q. 389 (1853, boulevard Bastien, quartier de Neufchâtel Est-Lebourgneuf, district électoral de Neufchâtel-Lebourgneuf) - GT2025-063
 - 10.5 Adoption du projet du *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 22108Cb, 22411Cc et 22434Cc*, R.C.A.2V.Q. 385 (Révision de l'hébergement touristique commercial, quartier de Duberger-Les Saules, districts électoraux de Vanier-Duberger et des Saules-Les Méandres) - GT2024-480
 - 10.6 Avis de motion relatif au *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 22108Cb, 22411Cc et 22434Cc*, R.C.A.2V.Q. 385 (Révision de l'hébergement touristique commercial, quartier de Duberger-Les Saules, districts électoraux de Vanier-Duberger et des Saules-Les Méandres) - GT2024-480
 - 10.7 Avis de motion relatif au *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur le stationnement dans un garage, un parc de stationnement et sur un terrain géré par la Ville relativement à certains stationnements*, R.C.A.2V.Q.336 et dépôt du projet de règlement - TM2025-048
 - 10.8 Adoption du projet du *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à plusieurs zones dans les quartiers Duberger-Les Saules et Saint-Sauveur*, R.C.A.2V.Q. 387 (Omnibus parc industriel Duberger et Jean-Talon secteur nord, quartier de Duberger-Les Saules, district électoral des Saules-Les Méandres) - GT2025-067
 - 10.9 Avis de motion relatif au *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des*

Rivières sur l'urbanisme relativement à plusieurs zones dans les quartiers Duberger-Les Saules et Saint-Sauveur, R.C.A.2V.Q. 387 (Omnibus parc industriel Duberger et Jean-Talon secteur nord, quartier de Duberger-Les Saules, district électoral des Saules-Les Méandres) - GT2025-067

11. Adoption des règlements

- 11.1 Adoption du *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 22505Ip, R.C.A.2V.Q. 393 (925, avenue Newton, quartier de Duberger-Les Saules, district électoral des Saules-Les Méandres) - GT2024-424*
- 11.2 Adoption du *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 21606Ha, R.C.A.2V.Q. 392 (160, boulevard Louis-XIV, quartier de Neufchâtel Est-Lebourgneuf, district électoral de Neufchâtel-Lebourgneuf) - GT2024-456*
- 11.3 Adoption du *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 21735Cb, R.C.A.2V.Q. 397 (735, rue des Rocailles et autres modifications dans la zone, quartier de Neufchâtel Est-Lebourgneuf, district électoral de Neufchâtel-Lebourgneuf) - GT2024-557*
- 11.4 Adoption du *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à plusieurs zones, R.C.A.2V.Q. 394 (Optimisation des PIIA Arrondissement, quartiers de Duberger-Les Saules et de Neuchâtel Est-Lebourgneuf, districts électoraux de Vanier-Duberger et de Neufchâtel-Lebourgneuf) - GT2024-473*

12. Deuxième période de questions des citoyens

13. Deuxième partie de la période d'intervention des membres du conseil

14. Clôture

L'assistante-greffière
d'arrondissement

Karine Gingras-Royer

P.S. La prochaine séance ordinaire du conseil de l'Arrondissement des Rivières aura lieu le mardi 25 mars 2025, à 17 h 30